



Action de formation : 03122601020

FORMALTEC
Monsieur Calvin GEERENS
20 QUAI ERNEST RENAUD
44100 NANTES

Saint Herblain, le 11 août 2026

Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous confirmer votre participation à notre prochain stage de formation :

Formation à la Conduite en Sécurité des Plate-forme Élévatrices Mobiles de Personnes Initiale - CACES®
R486

- A - PEMP 1A et 3A
- B - PEMP 1B et 3B

sous la référence 03122601020

qui se déroulera aux dates et horaires suivants :

- ⇒ Dates **du 26/01/2026 au 28/01/2026**
- ⇒ Lieu de formation **Centre de Formation CITY PRO MARIONNEAU (CFRM) SAINT HERBLAIN**
9 route du Plessis Bouchet, 44800 SAINT HERBLAIN
Tél. : 02 28 03 58 64
- ⇒ Début de la formation **lundi 26 janvier 2026 à 07:45 précises**
(horaires de l'action de formation joints)
Sous réserve de modifications en fonction des impératifs de planning.

Remarques :

Nous vous demandons, lors des formations pratiques, de vous munir des **Equipements de Protection Individuelle** (se reporter sur le document joint pour la liste des EPI nécessaires).

Nous vous remercions de bien vouloir vous présenter avec votre numéro de sécurité sociale, indispensable à la mise en oeuvre du Passeport Prévention.

Document obligatoire

- ⇒ **Pièce d'identité** (CNI, permis de conduire, passeport, carte de séjour) à présenter lors des journées de tests.

- ⇒ Votre espace apprenant **Code d'accès : 177horz3**

https://citypro.nevea.fr/guest.php?app=NEVEA_EMAILING&action=ACCESS_APPRENANT&iNeveaUserId=10&iNeveaUserHash=a2f#8553636



Dans l'attente du plaisir de vous accueillir, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.



Accéder aux informations de
l'agence (plan d'accès,
règlement intérieur, ...)





Numéro de l'action
Action de formation

03122601020
08-04 Formation à la Conduite en Sécurité des Plate-forme Élévatrices
Mobiles de Personnes Initiale - CACES® R486

lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
			01 janvier	2 janvier	3 janvier
5 janvier	6 janvier	7 janvier	8 janvier	9 janvier	10 janvier
12 janvier	13 janvier	14 janvier	15 janvier	16 janvier	17 janvier
19 janvier	20 janvier	21 janvier	22 janvier	23 janvier	24 janvier
26 janvier	27 janvier	28 janvier	29 janvier	30 janvier	31 janvier
07:45 - 12:00	07:45 - 12:00	07:45 - 12:00			
13:15 - 16:00	13:15 - 17:00	13:15 - 15:00			
2 février	3 février	4 février	5 février	6 février	7 février

EQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE

*Dans le cadre de l'action de formation que vous allez suivre, nous vous demandons, lors des formations pratiques, de vous munir des **Equipements de Protection Individuelle** qui vous sont éventuellement fournis par votre entreprise. Notre personnel prendra soin de contrôler la validité de ces équipements, ainsi que les éléments périodiques obligatoires (VGP, date de fabrication, date de mise en service, date de validité)*

Liste des EPI en fonction des actions de formation :

- X CACES® R482 - Caces Engins de chantier : Chaussures de sécurité, protections auditives, vêtements rétro-réfléchissant, casque de chantier et gants
- X CACES® R483 - Caces Grues mobiles : Chaussures de sécurité, protections auditives, vêtements rétro-réfléchissant, casque de chantier et gants
- X CACES® R484 - Caces Ponts roulants et portiques : Chaussures de sécurité, vêtements rétro-réfléchissant, casque de chantier et gants
- X CACES® R485 - Caces Chariots de manutention automoteurs gerbeurs à conducteur accompagnant : Chaussures de sécurité, vêtements rétro-réfléchissant et gants
- X CACES® R486 - Caces Plate-formes élévatrices mobiles de personnel : Chaussures de sécurité, protections auditives, vêtements rétro-réfléchissant, casque avec jugulaire, gants et EPI contre les chutes de hauteur (harnais, longe avec la documentation VGP à jour)
- X CACES® R487 - Caces Grues à tour : Chaussures de sécurité, vêtements rétro-réfléchissant, casque de chantier et gants
- X CACES® R489 - Caces Chariots de manutention automoteurs à conducteur porté : Chaussures de sécurité, protections auditives, vêtements rétro-réfléchissant et gants
- X CACES® R490 - Caces Grues de chargement : Chaussures de sécurité, protections auditives, vêtements rétro-réfléchissant, casque de chantier et gants
- X PASI : Chaussures de sécurité, vêtements rétro-réfléchissant, casque de chantier et gants

Pour toutes les actions de formation : port d'une tenue de travail adaptée (short interdit)